



## DESCRIPTIF DU PRODUIT

Le **Miko** est le VAE à **cardan polyvalent** par excellence. Avec son cadre en aluminium et sa fourche suspendue, il est confortable et sera aussi bien à l'aise en ville qu'en sentier de campagne ou en bord de mer. Sa transmission à cardan sans entretien et son dérailleur intégré au moyeu arrière Shimano Nexus 7 vitesses lui permettent de se rendre partout en toute sécurité.

## CARACTERISTIQUES

### FICHE TECHNIQUE

Modèle	Miko
Cadre	Cadre ecardan aluminium
Béquille	Béquille latérale Ursus réglable aluminium noire
Selle	Tige de selle aluminium L350 mm ; selle Royale confort polyuréthane noire ; collier et leviers noirs
Potence	Potence fixe noire
Sonnette	Sonnette tournante percée avec cloche couleur argent
Fourche	Suspendue SUNTOUR
Roues	Jantes double paroi ER10, M260 noires, rayon Inox, chambres à air anti-crevaison
Entraînement	Cardan
Freinage	V-Brake Shimano AV / AR
Pneus	26" x 1.75 City Kenda
Moteur	Moteur roue avant 36V 250W Bafang, batterie Phylion 36V 9Ah - commande à la poignée CAN
Console	5 modes sur poignée
Numérotation	Sticker adhésif incrémenté, gravage Bicycode

Le CKE Miko se distingue parmi la gamme de vélos à assistance électrique de Cykleo par :

- Sa transmission par cardan fiable sans entretien,
- Une fourche suspendue Suntour très confortable,
- Un freinage Roller Brake plus facile et économique que des freins patins,
- Garantie : pièces 2 ans / cadre 5 ans

### OPTIONS

Il est possible de personnaliser les configurations techniques de votre flotte de vélos. Les options les plus courantes sur votre flotte de vélos :

- Garde boue arrière enveloppant,
- Ampérage de la batterie,
- Guidon connecté

### PERSONNALISATION

Le CKE Miko est un vélo personnalisable à 100%. Voici les éléments à définir :

- La couleur du cadre et de la fourche.
- La nature du sticker du cadre, en transversal, de chaque côté (même sticker pour les deux faces) et des stickers de garde-boue.

### MISE A DISPOSITION

Les CKE Miko peuvent intégrer une flotte de vélos en location, être confiés nominativement à des salariés ou être partagés en libre-service sur des stations virtuelles via des cadenas connectés.